QUESTIONS SUR LES EMPRUNTS

Cristina UNGUREANU
Universitatea din Piteşti

Résumé: *Cet article porte sur les raisons, la condition et la nature des emprunts, sur les critères qui font sortir la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts. Qui emprunte ? , A qui emprunte-t-on?, Comment emprunte-t-on ?, Pourquoi emprunte-t-on? représentent quelques questions auxquelles nous essayerons de répondre.*
Mots-clés : *emprunts, critères, valeur*

1. QUI EMPRUNTE?

Dans le cadre de cette recherche en linguistique, nous avons été amenée à nous interroger sur les raisons et la condition des emprunts, sur les critères qui font sortir la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts. Mais tout a un commencement. Qui sont donc les premiers à utiliser des mots d'une langue étrangère dans une communauté linguistique ?

Dans toute l'histoire de l'humanité, l'homme a emprunté à son voisin: ses armes, ses outils, ses mots, ses coutumes et même ses femmes. Chacun voulait améliorer le produit de l'autre. De cette pratique sont nés l'épanouissement et le savoir et ce que nous sommes aujourd'hui.

En se penchant sur l'histoire de la langue, on constate que les Romains ont emprunté des mots aux Grecs, les Gaulois ont intégré dans leurs dialectes le latin populaire. Puis les Huns sont venus…De tous ces envahissements, les territoires ont gardé des souvenirs: outils, mots et enfants ... et c'est par tous ces contacts que la langue s'est développée et enrichie au fil des siècles.

Si on suit le fil de la sociolinguistique comme présenté par W. Labov, on constate que l'origine sociale d'une innovation linguistique détermine en grande partie la signification sociale de cette innovation. Comme le souligne aussi Chantal Bouchard[1], une innovation qui est adoptée par la couche supérieure de la société, en signe particulier de distinction, devient rapidement un marqueur de prestige, est reprise, imitée, exagérée par les membres des classes moyennes, peut finir par remplacer entièrement une forme anciennement prestigieuse.

Au Québec, ce fut dans un premier temps l'élite francophone qui voulait se rapprocher, après la Conquête, des nouveaux maîtres anglais. L'exode rural, amorcé à la fin du XIXe siècle, allait cependant donner naissance à une classe ouvrière urbaine placée sous la férule de patrons anglais et fournir un terrain propice à la massification du phénomène de l'emprunt linguistique. La plus grande partie des emprunts lexicaux à l'anglais ont été intégrés au français québécois dans ces conditions, pour désigner toutes sortes de réalités nouvelles pour ces ex-paysans peu instruits qui en ignoraient le nom français[2]. Réaction de l'élite: on stigmatise les anglicismes lexicaux, désormais considérés comme une menace à la survie du français et comme signes de l'ignorance et de la pauvreté de ceux qui les emploient. La règle est claire: pratiquée par l'élite, l'innovation linguistique devient «un marqueur de prestige» utilisé «en signe particulier

[1] Bouchard, Chantal, *On n'emprunte qu'aux riches*, Editions Fides, Montréal, 1999, p. 12
[2] Idem, p. 14

BDD-A5601 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:04 UTC)

de distinction»; adoptée par le prolétaire, l'innovation se transforme en «marqueur stigmatisé». Les Québécois d'aujourd'hui ne se reconnaissent plus dans ce «cheap labor» auquel on a voulu naguère les assimiler, mais «ils restent profondément marqués par cette histoire sociale qui a associé l'anglicisme à l'ignorance, la pauvreté et la domination subie», ce qui explique le succès remporté par un certain purisme linguistique encore de nos jours (la *fin de semaine* pour *week-end*, le *stationnement* pour *parking*, le *magasinage* pour *shopping* sont des cas assez célèbres).

En France, les emprunteurs ayant pris les figures successives de l'aristocratie, de la bourgeoisie et de l'élite médiatique, il va de soi que le phénomène ait été perçu différemment.

La linguiste Chantal Bouchard nous a offert une petite analyse du phénomène des emprunts lexicaux, en traçant en même temps l'histoire de l'emprunt lexical à l'anglais en France. Le commencement des emprunts à l'anglais a été enregistré dès le XVIIIe siècle et les emprunts ont été vus comme « un effet de mode imposé par les gens chics, la classe supérieure, la seule qui au XVIIIe et XIXe siècle est en contact direct avec l'Angleterre, soit parce que ses membres y font voyages et séjours ou encore y vivent en exil pendant la Révolution, soit parce qu'ils font en France même la connaissance des riches Anglais, inventeurs du tourisme »[1].

La période révolutionnaire voit s'épanouir tout un vocabulaire politique emprunté à l'anglais et après la Seconde Guerre, ce sont les Américains qui deviennent les « véritables modèles de prestige». Dès le commencement jusqu'à cette date on constate donc que c'est la bourgeoisie française, surtout parisienne qui est responsable des vagues d'emprunts et seulement après 1950 ou 1960 il y a un autre vecteur des emprunts lexicaux qui entre en scène et qui s'identifie aux médias français, à la publicité, au cinéma, à la musique.

Si on jette un œil outre-Manche on constate un phénomène similaire. La langue anglaise a incorporé pendant des siècles le vocabulaire latin tout entier parce qu'on considérait que la langue latinisée était une langue 'de prestige' et correspondait aux cercles royaux. [2]

Un phénomène assez identique s'est passé dans la Roumanie du XIXe siècle par les cercles "*frantuzite*" qui sont arrivés à la "*furculision*" que l'écrivain Caragiale a bien satirisé dans ses oeuvres, en soulignant la fausse culture promue. Qui ont été les premiers à emprunter des mots au français ? Les lettrés, les gens cultivés, la bourgeoisie qui ont fait des mots français tout un *étalon de prestige*, et par conséquent petits et grands ont commencé à imiter et copier jusqu'à l'engendrement des faux sens ou faux emprunts.

Et l'histoire se répète, ce qu'il y avait autrefois avec les '*franţuzisme'* apparaît maintenant avec les anglicismes qui, dans la plupart des cas, sont générés par les médias roumains, la publicité *etc*. La différence est que, ce n'est plus la bourgeoisie cette fois-ci ou les gens riches qui promeuvent les anglicismes mais les gens qui travaillent dans les médias et les spécialistes des divers domaines qui se confrontent à de nouvelles réalités qui les incitent à adopter des emprunts plutôt qu'à créer des équivalents.

Si autrefois on pouvait affirmer qu'une innovation dont l'origine n'est pas la classe dominante peut se voir bloquée dans sa progression, devenir un marqueur

[1] Idem, p. 18
[2] http://www. petremorar. com/articole/articol04. html

BDD-A5601 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:04 UTC)

stigmatisé, ou éventuellement disparaître, aujourd'hui les choses ont changé. Il suffit qu'un tout petit groupe utilise un terme pour que celui-ci se voie répandu parmi d'autres milieux. Bien sûr il y a aussi de nombreuses innovations d'origine populaire, mais il est vrai que les emprunts à l'anglais (mais pas tous) viennent des classes dominantes.

Grâce au développement rapide de la science et de la technologie de nouveaux termes ont été créés et la connaissance des termes appartenant à un domaine est devenue essentielle pour être considéré comme membre d'un groupe spécifique. C'est le cas aussi des jeunes Roumains qui pour se construire une image et pour être reconnus comme appartenant à un groupe, préfèrent utiliser des termes anglais qu'il s'agisse de l'informatique ou de la musique *etc*. bien qu'il y ait des équivalents parfaitement acceptables dans la langue : *a printa* au lieu de *a lista*, *keyboard* pour *tastatură*, *bolduit* pour *îngroşat*.

Si au Québec un emprunt fait la différence de statut parmi les locuteurs en mettant en relief leur position sociale dans le sens qu'il souligne plutôt le registre populaire (ex. *plug* avec les sens de 'prise de courant', 'fiche', 'bougie' employé dans la conversation est mal jugé et indique que le locuteur n'est pas instruit), par contre en Roumanie l'utilisation des emprunts ne fait qu'assurer au locuteur le statut de personne cultivée, instruite et lettrée. On assiste donc à un système de valeurs inversé.

2. À QUI EMPRUNTE-T-ON?

A qui emprunte-t-on? Aux langues amérindiennes, italienne, japonaise et autres?

Le français a beaucoup emprunté, ce qui en fait une langue internationale, mais il a encore plus prêté, après avoir imprimé sa marque, ce qui rend souvent ses emprunts méconnaissables, parfois en changeant le sens de ce qu'il avait emprunté.

Ce qui différencie le roumain du français est que si le français emprunte, ce siècle, en grande partie seulement à l'anglais, pour ce qui est du roumain, celui-ci emprunte à l'anglais mais ne cesse pas d'emprunter au français aussi. Certes, la fréquence d'emploi, naturellement, varie énormément d'un mot à l'autre.

Chantal Bouchard[1] souligne le fait que le rapport à la culture prêteuse a une grande importance et détermine en partie les attitudes à l'égard des emprunts. Par conséquent les emprunts lexicaux faits à des langues sans grand prestige restent souvent marqués eux aussi par cette origine. Notre question serait : « Qui établit le prestige d'une langue ? ». Si on suit le fil de Bouchard avec les exemples donnés, on est tenté de lui donner raison. Bon nombre d'emprunts au provençal, comme *balèze*, à des dialectes ou patois d'oïl, comme *pignouf*, *raquer*, *saligot*, où à l'arabe comme *smala* ou *schleb* conservent en français un caractère familier, populaire voire argotique.[2] Il en va de même d'un certain nombre d'emprunts à l'allemand faits au XIXe et XXe siècles, qui expriment plutôt le dédain ou le mépris et qui sont demeurés argotiques. Si nous nous rapportons à notre enquête nous trouvons une réponse à peu près similaire du côté français, suivant que les mots anglais sont pour la plupart utilisés dans le contexte familier (entre les amis, les collègues ou en famille ou dans l'argot des jeunes). Alors qu'est-ce qui fait la différence ? Peut-on prendre pour valide la théorie d'emprunt à la langue de prestige ?

[1] Bouchard, Chantal, op. cit., p. 22
[2] Idem, p. 23

BDD-A5601 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:04 UTC)

Si on prend le cas du roumain, les opinions sont partagées car on a deux langues majeures (à part le latin) auxquelles il a emprunté une grosse partie du vocabulaire pendant les deux dernières décennies. Laquelle est donc la plus prestigieuse ? Peut-on établir cela sans risquer de devenir subjectifs ?

N'est-ce pas plutôt le contact permanent avec telle ou telle langue à tous les niveaux (non seulement technique, informel ou formel *etc.)* qui engendre l'emprunt et non pas le prestige de la langue source ?

3. COMMENT EMPRUNTE-T-ON ?

Théoriquement et pratiquement on emprunte par l'oral et par l'écrit. La pénétration peut donc se réaliser par plusieurs voies dont nous citons :

a. le contact direct des sujets parlant une langue X avec les sujets parlant une langue Y
b. la traduction des textes
c. la rédaction d'ouvrages
d. l'imitation des modèles

Généralement le contact avec la langue donneuse se produit par des intermédiaires internes c'est-à-dire les personnes et les groupes qui ont été ou qui sont encore à l'étranger (hommes d'affaires, étudiants, commerçants, professeurs, diplomates, artistes, entraîneurs sportifs etc.).

Les moyens de promotion de l'anglais eux aussi sont bien connus: les mass média, l'industrie hollywoodienne, la publicité, les agences de voyage, l'industrie musicale, la communication internationale surtout dans l'industrie aéronautique et de transport, et évidemment l'Internet. Une statistique souvent citée dit qu'approximativement 80% de l'information stockée sur le support électronique du monde entier est à présent en anglais. Il s'agit de deux types de données : l'information stockée localement par les firmes privées et les organisations, comme par exemple les affaires commerciales et les bibliothèques, et aussi l'information obtenue par l'Internet, soit pour envoyer et recevoir des emails, pour la participation dans les discussions de groupe (chat, forum), ou pour avoir l'accès aux bases ou sites de données[1].

Les emprunts à l'oral ont mis leur empreinte, lors de conversations entre amis, en famille, dans toute situation de communication de niveau familier. Les situations officielles ne sont pas exemptées des emprunts que ce soit un exposé oral fait en classe, un travail trimestriel, un article destiné au public tout entier ou seulement spécialisé, une entrevue accordée à un média. Ce côté communicatif atteint des dimensions incomparablement plus grandes car « c'est plus facile pour parler aux gens ».

Les emprunts atteignent donc souvent l'usage officiel et l'usage personnel de la langue. Une distinction qui s'impose ici regarde quand même le côté roumain où on ne fait aucune différence entre l'usage officiel et l'usage personnel tandis qu'en France on prête beaucoup d'attention à l'usage officiel qui se voit soumis à des contraintes normatives, contraintes qui deviennent facultatives dans les communications privées.

Parlant des contextes favorisant l'emprunt, nous réaffirmons que tout emprunt se justifie par son emploi. Néanmoins nous sommes frappée par le fait que la source des informations (le texte d'une telle source) est le facteur qui prédispose le plus à l'emprunt.

[1] Crystal 105

BDD-A5601 © 2007 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:04 UTC)

Les mots étrangers pénètrent dans la langue soit par incorporation pure et simple, sous le format original *(baby-sitter, copyright* etc.) soit moyennant de petites adaptations graphiques ou phonétiques (*leader* → *lider*) soit par traduction littérale (*sky-scraper – gratte-ciel / zgârie-nori*). Quelquefois, ce n'est pas le « mot » étranger lui-même qui s'infiltre dans l'usage courant mais un « sens » qui lui est particulier.

Il est clair que quand la graphie est francisée ou roumanisée, cela montre que l'emprunt s'est imposé par l'usage oral.

En Roumanie on se pose les mêmes questions : où sont lancés, où sont diffusés et où circulent ces termes ? A qui sont-ils adressés et qui les assimile ? Ici la réponse n'est pas circonscrite aux 'domaines' et aux langages de spécialité, mais inclut presque toute la sphère communicationnelle de la société actuelle. Ces termes ne sont pas utilisés seulement *par* et *pour* les cercles de spécialistes – par les initiés d'un code – mais ils sont introduits dans des messages adressés à *tout le monde*. Et la diffusion des messages est faite dans des sphères très larges grâce aux moyens techniques : la presse modernisée, la radio, la télévision, la vidéo, les télex et les fax qui font circuler les informations sur le globe tout entier, *tale quale,* rapidement.

En Roumanie on a assisté pendant les dernières années à l'énorme influence de la télévision et à l'explosion de la communication par les milliers de journaux qui circulent. Tatiana Slama Cazacu[1] a parfaitement raison quand elle suggère qu'on vit maintenant dans une société avide d'informations de toute sorte (politique, économique *etc.)* de discussion en général où la circulation des messages de bouche en bouche dans la rue, au sein de la famille, au travail, ont connu un élan impétueux. Elle souligne aussi que les termes de « spécialité » sont lancés avec désinvolture, pour les yeux et les oreilles de quiconque, sans la préoccupation d'un effet communicationnel du point de vue de la *compréhension* complète. Quelques termes disparaissent vite, d'autres, compris ou non, sont assimilés par bien des personnes et deviennent fréquents.

4. LA NATURE DE L'EMPRUNT

On a affirmé à juste titre que la langue est pour une culture ce que le sang est pour l'organisme. Timotei Cipariu[2] disait que *limba nu poate să lipsească nici unui popor, ea se naşte odată cu el, creşte şi dezvoltă, înfloreşte şi se vestejeşte odată cu el, îmbătrâneşte şi moare una dată cu el*. (la langue ne peut manquer à aucun peuple, elle naît avec lui, grandit et se développe, fleurit et se fane avec lui, vieillit et meurt avec lui).

Le lexique emprunté, on le sait, en voyageant d'une communauté linguistique à une autre, se charge d'acceptions nouvelles, ou même prend carrément un autre sens.

Chantal Bouchard considère que «la nature de l'emprunt tient également un rôle dans la réaction des locuteurs». Emprunts formels, emprunts sémantiques et calques sont reçus distinctement, suivant encore une fois la valeur sociolinguistique qu'on leur accorde.

Il faut donc distinguer l'emprunt conscient de l'emprunt inconscient qui, théoriquement, ne provoque pas les mêmes réactions. Dans le cas du premier, l'emprunt conserve toutes les traces (phonétiques, graphiques) de la langue d'origine. Les mots d'emprunt inconscient, bien que normalement moins nombreux, sont

[1] Slama-Cazacu, Tatiana, *Psiholingvistica – O Stiinţă a Comunicării*, Editura All Educational, 1999, p. 600

[2] http://www. acad. ro/com2005/doc/articolDOM. doc

BDD-A5601 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:04 UTC)

extrêmement courants dans le vocabulaire des langues : c'est en effet un processus inconscient que seules des entités normatives peuvent vouloir retarder. Avec le temps, des mots empruntés peuvent s'être lexicalisés et ne plus être sentis comme des emprunts. Par exemple, le mot *redingote* est bien un emprunt à l'anglais *riding-coat* (« manteau pour aller à cheval »). Sa lexicalisation s'explique par son ancienneté en français (il est attesté depuis le XVIII^{ème} siècle) et apparaît par son adaptation à l'orthographe et au système phonologique du français. Nombre de mots sont d'anciens emprunts que seuls les spécialistes d'étymologie peuvent identifier comme tels.

De nos jours, les emprunts formels ne subissent plus une assimilation (rapide) pour n'avoir plus un caractère étranger. C'est peut être aussi le fait que l'anglais est de plus en plus enseigné et connu.

La langue n'est pas un système qui se situe en marge ou à l'écart de l'évolution sociale d'ensemble.

5. POURQUOI EMPRUNTE-T-ON?

Pourquoi emprunter à une langue étrangère un signifiant quelconque ?

Tout d'abord, un signifiant pour un signifié nouvellement apparu peut manquer dans la langue empruntant le mot. Ainsi, quand de nouveaux animaux ou des plantes alors inconnues ont été découvertes, leur nom a souvent été directement emprunté aux langues des pays qui les abritaient :

- *avocat* nous vient du nahuatl *auacatl*, via le castillan *abogado* (puisque les premiers exportateurs d'avocats en relation avec les Aztèques étaient les Espagnols)[1]

- *café* remonte à l'arabe قَهْوَة *qahwa*^{h}, transmis au turc sous la forme *qahve* et passé en français par l'italien.

« On emprunte un mot parce qu'on emprunte la chose ou l'idée qu'il désigne, et il est sans doute normal qu'il en soit ainsi ... C'est une bonne hypothèse de travail que le mot étranger est presque toujours un mot témoin et marque l'adoption d'un usage, d'un objet, d'une idée que le pays étranger a créé ».[2] En quelques mots, Jean Darbelnet résume l'essentiel de la motivation sous-jacente au processus de l'emprunt.

La raison la plus évidente est donc de combler une lacune lexicale, qu'il n'y a pas dans la langue cible et qui désigne une réalité particulière, une idée, une notion nouvelle pour cette culture. Généralement, la notion entre dans cette culture avec son étiquette d'origine, le signifiant qui la désigne dans la langue source.[3] Chantal Bouchard fait même une distinction entre deux catégories d'emprunts notionnels : *l'emprunt matériel* (qui désigne des objets : machines, moyens de transport, produits de toute sortes, outils, etc.) et *l'emprunt culturel* (des coutumes, des idées, des concepts, des pratiques.

Dans ces circonstances il n'y a qu'une alternative : ou adopter le signifiant de la langue source, ou bien inventer un signifiant dans la langue cible. Une différence nette entre le français et le roumain est que le français a préféré la dernière solution dans la plupart des cas (pas forcément avec succès) tandis que le roumain a choisi directement la première.

Si la première motivation de l'emprunt est évidemment le besoin de désignation de nouvelles réalités techniques, scientifiques et sociales, l'emprunt étant

[1] Nous précisons que c'est le fruit, et non le juriste, (qui vient du latin *advocatus*)
[2] Darbelnet, 76 : 1965
[3] Chantal, Bouchard, op. cit., p. 32

BDD-A5601 © 2007 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:04 UTC)

alors une solution économique et efficace[1] (*rock, airbag, dealer etc.)*, la seconde qui est souvent prédominante est d'ordre sociolinguistique : le *prestige* de la culture étrangère, la volonté de marquer son appartenance à un groupe social, techniquement ou culturellement initié : *faire un break, habiter un loft, surfer sur le net, a convoca stafful său, etc.*

Allons plus loin pour voir les motivations psycholinguistiques qui conduisent à emprunter des mots étrangers : il semble plutôt l'expression d'une quête jamais assouvie d'individuation. L'emprunt, en effet, aurait avant tout valeur synonymique; il permet d'échapper à une certaine monotonie, en multipliant les façons de dire les choses, ce qui est la base d'une certaine idée de liberté. Au lieu de s'exprimer comme le voisin, on introduit ainsi des variantes s'éloignant peu ou prou de la norme mais néanmoins reconnues comme signifiantes par la société considérée. Si l'on dit *cool*, c'est pour ne pas dire autre chose; il faudrait plus parler de recherche d'équivalence que d'emprunt. Il n'y a pas en effet *stricto sensu* emprunt, dans la mesure où le mot étranger est en redondance, on pourrait presque parler de troc : je t'emprunte mais tu m'empruntes. Si le français connaît *cool*, l'anglais lui a pris, dans le même sens, "*calm*", "*quiet*" qui sont synonymes : là où le français emprunte *leader*, l'anglais emprunte *chief* (chef en français moderne). [2] Il ne sert ici à rien d'épiloguer sur de prétendues nuances qui existeraient entre synonymes : l'emprunt c'est avant tout dire la même chose autrement.

A part la distinction générale faite entre « emprunts de nécessité » et « emprunts de luxe » et les deux raisons fréquentes « besoin de désigner des choses nouvelles » et « prestige » on peut percevoir d'autres facteurs favorisant l'emprunt. Parce que ces facteurs sont de natures très différentes nous essayons de les grouper en catégories de la sorte :

a) ce qui tient à la linguistique de la langue emprunteuse : rencontres homonymiques[3], attraction d'un emprunt dû à un mot déjà emprunté[4], attraction probablement générale d'emprunter un doublet étymologique[5], fréquence réduite des mots indigènes et l'instabilité des mots à l'intérieur d'une région[6], sentiment de l'insuffisance des champs conceptuels différentiés ou bien l'agrandissement d'un champ conceptuel spécifique

b) ce qui tient à l'économie de la communication : paresse du traducteur et absence des moyens lexicographiques, impossibilité provisoire de se rappeler le nom indigène[7], caractère bilingue d'une société

c) ce qui tient à l'expressivité : besoin de différencier des nuances spéciales d'expression, y compris la variation stylistique[8], besoin de jouer avec les mots[9], perte de l'affectivité des mots[10] ou perçue d'un point de vue juxtaposé, l'émotivité d'un concept spécifique[11], quête des locuteurs pour un mot tabou ou le jeu des mots,

[1] Paillard, Michel, *Lexicologie contrastive anglais-français*, Ophrys, 2000, p. 112
[2] Jacques Halbronn, *Modalités de l'emprunt linguistique*, http://ramkat. free. fr/ghalb16. html
[3] Weinreich 1953: 57
[4] cf. Scheler 1977: 86ff
[5] Idem, 87
[6] cf Weinreich 1953: 57, Scheler 1977: 88
[7] cf. Weinreich 1953: 60, Baranow 1973: 138, Tesch 1978: 209 & 214
[8] cf. Öhmann 1924: 284, Oksaar 1971, Baranow 1973: 283ff., Tesch 1978: 210f.,
[9] cf. Öhmann 1924: 284, Décsy 1973: 5
[10] Idem, p. 58
[11] cf. Grzega 2002a: 1030

BDD-A5601 © 2007 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:04 UTC)

évaluation négative, évaluation dérogatoire ou positive et besoin d'expression euphémique[1]

d) ce qui est extérieur au fonctionnement linguistique : dominance politique et culturelle d'un peuple sur un autre[2].

En cas d'interférence linguistique, l'emprunt devient très fréquent. Les peuples en contact ne s'échangent pas seulement des biens ou des idées. Des mots étrangers sont reproduits parce qu'ils peuvent être entendus plus souvent que les mots vernaculaires.

D'autre part, la langue d'un pays *dominant*, culturellement, économiquement ou politiquement, à une époque donnée devient très fréquemment donneuse de mots : c'est le cas du français dont le vocabulaire militaire (*batterie, brigade, ...*) et la plupart des noms de grade se retrouvent dans toutes les armées européennes depuis l'époque où la France était considérée comme un modèle d'organisation militaire ; c'est le cas de l'italien dans le domaine de la musique, qui a transmis des termes comme *piano* ou *adagio*. L'anglais, actuellement, fournit, du fait de son importance dans ce domaine, nombre de mots concernant le vocabulaire de l'informatique, comme *bug* ou *bit*, lesquels n'ont pas d'équivalent préexistant ; cette langue alimente aussi le vocabulaire de la gestion d'entreprise (*manager*, *staff*, *marketing*, *budget*, *etc.*).

L'emprunt peut aussi faire partie d'un phénomène de mode plus général. Il n'est qu'une des manifestations de la volonté d'imiter une culture alors ressentie comme plus prestigieuse. Dans ce cas, le mot emprunté peut n'être qu'un synonyme d'un mot déjà existant : de tels emprunts seront perçus, de manière normative, comme des fautes de goût ou une faiblesse d'expression. Par exemple, utiliser *poster* au lieu de *publier* dans les forums de discussion passe souvent pour un anglicisme. En effet, le verbe *poster* n'a pas, en français la même acception que le verbe *to post* en anglais (ce sont des faux-amis), et le verbe *publier* convient très bien. Le français branché est émaillé de tels emprunts qui, souvent, ne dépassent pas l'effet de mode et ne se lexicalisent pas.

Parmi les facteurs subjectifs qui s'opposent à l'adaptation des anglicismes on doit mentionner la conscience linguistique du locuteur, connaisseur de l'anglais et son orgueil de prononcer et écrire à l'anglaise, contexte qu'on trouve de plus en plus dans la presse. Le phonétisme étranger est associé avec les connotations positives, de prestige du terme respectif.

Que ce soit en France ou en Roumanie ou dans n'importe quel pays, la langue évolue et le processus de création d'une langue nouvelle n'est pas un processus mécanique mais un processus social, culturel, civilisationnel et pourquoi pas spirituel.

Bibliographie

Bouchard, Chantal, *On n'emprunte qu'aux riches*, Editions Fides, Montréal, 1999
http://www. acad. ro/com2005/doc/articolDOM. doc
Jacques Halbronn, *Modalités de l'emprunt linguistique*, http://ramkat. free. fr/ghalb16. html
Paillard, Michel, *Lexicologie contrastive anglais-français*, Ophrys, 2000, p. 112
Slama-Cazacu, Tatiana, *Psiholingvistica – O Stiinţă a Comunicării*, Editura All Educational, 1999, p. 600

[1] cf. Polenz 1972: 145, Tesch 1978: 212, Campbell 1998: 60)
[2] Fritz 1998: 1622

BDD-A5601 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:04 UTC)